

COMMUNE DE NURIEUX-VOLOGNAT
Procès verbal du conseil municipal
mercredi 7 DECEMBRE 2022 A 20h30 en mairie.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCIAN Jean Marc, BELLOUZE Daniel, BERGER Arlette, COUDEYRE Ghislain, DUSSUC Marie-Hélène, FLAMIN Déborah, GENOUX Michel, MICHEL Rémi, NEYRON Bernard, PERNET Pascale, PICCARD Maxime

Excusées JOLY Laurence, LOPEZ Marion, MARCHAND Mélanie, PERRIER Marie Laure,
Procuration néant .

Convocation du 08/12/2022

Secrétaire de séance : Rémi MICHEL

Validation à l'unanimité du procès-verbal dernier conseil municipal du mercredi 9 novembre 2022

Déclaration d'intention d'aliéner DIA

MOUTY/SAN NICOLAS parcelle ZA 62 superficie 1288 m2 zone Uxa bâti sur terrain propre

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- RENONCE à exercer son droit de préemption

Travaux

- Voirie

Coût prévisionnel : 228 403 TTC

Route de Vers : Il ne reste plus que le balayage.

Lot les peupliers : Il ne reste plus que le marquage

Travaux Terminés :

Crépiat : Chemin de la Combelle, Chemin de la Fontaine Durand, Chemin des Grands Jardins.

Ces travaux ont provoqué des réclamations :

Chemin de la Combelle : la voiture d'un habitant « bipant » en sortant de sa propriété.

Chemin des Grands jardins : Mise en demeure par lettre recommandée pour retrouver une borne de limite datant du remembrement, il reste à scier environ 2 cm d'enrobé pour le propriétaire.

Prévisions 2023 d'après les priorités définies :

1. Tour de l'Eglise à Volognat (plan et bornage fait par un géomètre)
2. Chemin de la Loye à Crépiat,
3. Trottoir du chemin des Grands Vergers (à revoir)
4. Chemin de la Tour pour l'accès au réservoir à étudier (chemin de desserte communale avec une emprise publique, un bornage sera nécessaire)

Le conseil municipal approuve unanimement la commande de bornage chaque fois que la réfection d'une voirie risque d'être suivie de réclamations

Pour le Chemin doux « Eugène Daly » : Pas en enrobé conformément à l'engagement pris avec Madeleine Daly. Un appel aux propriétaires de chiens au sujet des déjections canines car ceux-ci sont lâchés sur la propriété privée attenante.

-Terrain de foot : Suite aux gros travaux de réfection effectués qui viennent de se terminer, et en raison de la météo, ceux -ci sont préservés jusqu'à nouvel ordre

- Ancienne Poste : Les derniers travaux concernant l'électricité sont terminés.

- Four de Crépiat : Les façades sont enduites, la couverture est terminée. Excellent travail, le rendu est de très haut niveau

- Note particulière à la souche de cheminée bien réussie et qui s'intègre bien au projet et à l'environnement.

- Chapelle de Mornay :

ECHAFAUDAGE : - Le parapluie du clocher est enlevé - La dépose des échafaudages du clocher est en cours.

Nota : les norias de camion ont déformé le chemin d'accès à la chapelle. Un ratissage du chemin pour éliminer les ornières créées est prévu pour qu'à la fin des travaux, le chemin puisse être remis en état par la présente entreprise.

MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE : - Le clocher est terminé, les enduits sont faits et les travaux d'accompagnement de la restauration du beffroi sont réalisés - Travaux préparatoires sur les façades de la chapelle terminés - Les travaux de maçonnerie courantes sont suspendus pendant la période hivernale et l'arrivée du froid. Ils reprendront aux premières "chaleurs" du printemps pour réaliser les enduits de finitions

COUVERTURE LAVES CALCAIRES : - Calotte déposée - Travaux de pose des laves en attente livraison du matériau : Selon le planning marché, la durée des poses est de 4 mois.

CHARPENTE - COUVERTURE TUILES PLATES : - Travaux terminés sur la flèche, charpente et couverture, et sur le beffroi. Au regard de la fin de l'opération et comme le clocher peut être considéré comme indépendant du reste de l'édifice, la réception peut être prononcée. En coordination avec le lot Échafaudage, prévoir un ratissage du chemin pour éliminer les ornières créées.

PARATONNERRE : - Paratonnerre posé, descentes posées.

MENUISERIES BOIS : - Abat-sons posés - Engager les réflexions sur le portail

Les barreaux des baies de la chapelle seront déposés avant le 20 décembre.

LES TRAVAUX SUR SITE REPENDRONT COURANT JANVIER POUR CE QUI CONCERNE LA POSE DES LAVES.

Economie d'énergie

* Les guirlandes seront enlevées plus tôt

* Un rendez-vous a été pris avec le SIEA pour un état des lieux de l'éclairage public et afin de faire le point sur les horloges des lampadaires

Téléphone internet

Demande de rendez vous auprès des opérateurs pour faire le point sur les dépenses communales de télécommunication et afin de faire de nouvelles économies.

Ecole

- Désistements des 2 intervenants musique sollicités.
- Une intervention du SR3A est prévue sur le thème de l'eau.
- Le spectacle de chants à la fête de fin d'année a été très apprécié.

Divers :

- **Eau Berthiand** : la restriction a été levée le 23/11/2022 (début 04/11/2022)

- **Eau** : Réunion le 5 décembre à HBA pour le transport de l'eau.

Les récents travaux sur Crépiat avec la commune de Sonthonnax ne donnent pas satisfaction aux habitants. Tous ne sont pas raccordés et des problèmes sont rencontrés car des entreprises différentes interviennent à Crépiat (SNTP) et à Sonthonnax (Vincent TP). Pour des raisons économiques (création d'un linéaire important de réseaux pour quelques maisons) et techniques (le nouveau réseau ne pouvait desservir toutes les parcelles), le choix a été fait de ne pas desservir certaines têtes de réseaux (et donc certaines maisons), qui d'après les campagnes de mesures sont moins pourvoyeurs en eaux pluviales. Le réseau existant est donc conservé pour la gestion des eaux pluviales.

Le problème d'eau de Nurieux-Volognat n'est pas seulement un problème de gestion des risques d'incendie (compétence communale), c'est aussi un problème de transport de l'eau (compétence de Haut-Bugey Agglomération). Il manque régulièrement de l'eau à Berthiand et à Vers (pour les habitants mais aussi pour 2 agriculteurs avec leur bétail). Pour faire face au manque d'eau, ces derniers mois, SUEZ a livré de très nombreux tonneaux d'eau à Berthiand et à Vers.

Parc d'activités : De nombreuses réunions ont eu lieu avec SEMCODA, BELLIJARDIN, le SDIS, HBA pour l'installation de BELLIJARDIN sur le parc. Eric CHANAL (dirigeant de Bellijardin) a déjà payé le déplacement de la ligne à haute tension. Il reste l'électricité à apporter et on **ne peut pas profiter du tracé de cette ligne le long de la RD979 pour apporter l'eau** du fait que cette solution n'a pas été retenue par HBA
Le transport de l'eau sur la commune devrait être résolu en 2025.

- **SIEA** : Zoom sur la commune pour la fibre : 353 lignes raccordables sur 632 lignes au total taux de couverture 56%

- **HBA** Compte rendu du **Conseil** d'Agglomération le 15 novembre / Prochain conseil d'agglomération le 15 décembre 22.

- **Conférence des maires** du 1er décembre : La cadence de ramassage des ordures ménagères ne changera pas avant la livraison des containers jaunes.

Le Facebook de la commune est opérationnel : Merci au Conseiller Municipal Ghislain Coudeyre de s'en être occupé.

Gare TGV : Un courrier a été adressé a la mairie pour faire part du fait que la gare n'était pas indiquée depuis la sortie de l'autoroute de La croix Chalon

Nouveau Lotissement du Domaine de la Crozette : 4 permis de construire ont été accordées

Coût de FONCTIONNEMENT courant des locaux associatifs en 2021 : Ceux-ci vont de 1000 € à 10 141.61 € (Football club de Nurieux-Volognat).

Subventions pour les associations extérieures à la commune : Comme les années antérieures, les demandes seront rejetées compte tenu des hausses de chauffage / éclairage et des baisses de dotations de l'état.

Informations sur le délestage

St Pierre : Elle aura lieu le samedi 24 juin 2023, l'USO Cyclisme est avisé

Les vœux se dérouleront le vendredi 6 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Nurieux-Volognat.

La mairie sera fermée le vendredi 30 décembre et le lundi 2 janvier 2023, sauf pour le service de salage et de déneigement

Prochain conseil municipal le mercredi 11 janvier 2023 à 20h30.